# Passerelle VTC vers Taxi : Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de taxi

Certifiante | Formation continue

Réf. : 24131187F — Mise à jour : 28 janvier 2026

Organisme responsable : **MEREL TAXI**

## Présentation de la formation

**Objectifs**

**Compétences évaluées (épreuves spécifiques taxi)**

F(T) : connaissance du territoire et réglementation locale

- connaître le territoire d'exercice de l'activité
- connaître la réglementation locale en vigueur.

G(T) : portant sur la réglementation nationale de l'activité taxis ainsi que sur la gestion propre à cette activité Réglementation nationale spécifique aux taxis

**Gestion propre à l'activité de taxi :**

- connaître les règles de détaxation partielle de la taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE)
- connaître la réglementation relative à la taxe de stationnement

**Compétences pratiques évaluées**

A- Conduite et sécurité :

A.1 - Conduire en sécurité et respecter le code de la route :

A.2- Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers :

A.3 - Prise en charge et dépose des clients et de leurs bagages :

B- Relation client :

B.1- Avoir une présentation générale et attitude adaptées :

B.2- Savoir accueillir le client, se comporter durant le parcours et prendre congé :

B.3 - Savoir vérifier l'état du véhicule avant et après la prestation :

C - Construction du parcours et accompagnement touristique :

C.1- Savoir élaborer et suivre un parcours :

C.2- Savoir délivrer des informations touristiques et pratiques :

D- Facturation et paiement :

D.1- Savoir établir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement :

- Calculer le prix de la course / de la mission
- Établir les documents (facture…)
- Encaisser le paiement, notamment avec le terminal de paiement électronique

D.2- Savoir utiliser les équipements spéciaux des taxis :

- Utiliser des équipements spéciaux (compteur horokilométrique, dispositif lumineux, plaque, horodateur, imprimante) et le terminal de paiement électronique (TPE) et contrôler leur bon fonctionnement
- Connaître la tarification locale applicable
- Calculer le coût estimatif d'une course en fonction de la durée, de la distance et des aléas de la circulation

**Programme**

**ADMISSIBILITE**

F- Connaitre le territoire d’exercice de l’activité et la réglementation locale, spécifique aux conducteurs de taxi

G- Connaitre la réglementation nationale spécifique et la gestion liée à l’activité de taxi

**ADMISSION**

Savoir préparer et réaliser un parcours

Savoir lire un plan ou une carte routière, utilisation du GPS

Construction de parcours

Maitriser la conduite de son véhicule en sécurité et assurer le confort des passagers

Savoir prendre en charge les clients et leurs bagages tout en assurant une bonne relation avec le client et lui apportant des informations à caractère touristiques

Savoir établir la facturation et maitriser les règles d’encaissement, maitriser l’utilisation d’un TPE

Utilisation des équipements Taxi et application de la tarification locale

* programme complet sur www.merelformation.com

## Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

**Sans niveau spécifique**

**Liste des certifications**

**Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de taxi**

Code RS : 5635

## Dates et lieux de formation

| N° session | Modalité | Lieu | Du | Au |
|---|---|---|---|---|
| 2186582S | Présentiel | Saint-Grégoire | 02/01/2026 | 31/12/2026 |

Source : GREF Bretagne #24131187F